

**CONSULTATION PUBLIQUE ÉCRITE**

**DEMANDES D'USAGE CONDITIONNEL**

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES**

Lors d'une séance ordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra le **10 mai 2021, à 19 h**, le conseil statuera, en vertu du Règlement sur les usages conditionnels (RCA10 22016), sur deux demandes visant à autoriser:

1. Un nombre de logement supérieur au nombre maximal prescrit au zonage, en lien avec la conversion du local commercial en un logement, pour l'immeuble portant le numéro **2432-2440, rue de Châteauguay**, en dérogation à l'article 137 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280)
2. Le retrait d'un logement, pour l'immeuble portant les numéros **6421-6425, rue Hadley** (lot 1 437 897 du cadastre du Québec), en dérogation à l'article 151.0.1 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280).

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire et dans le respect des décrets ministériels portant sur les procédures autre que référendaires qui font partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pour une période de 15 jours suivant la publication de l'avis.

Toutes demandes de renseignements ou de commentaires au sujet de ces demandes d'usage conditionnel doivent être soumis, d'ici le **6 mai 2021**, par courriel à l'adresse [greffesud-ouest@montreal.ca](mailto:greffesud-ouest@montreal.ca) ou par lettre à l'attention du Secrétaire d'arrondissement au 815, rue Bel-Air, 1<sup>er</sup> étage, Montréal, Québec, H4C 2K4.

Les demandes de renseignements ou les commentaires transmis par courrier doivent être obligatoirement reçus à l'adresse mentionnée au plus tard le **6 mai 2021** pour être considérés, et ce, indépendamment des délais postaux.

Tous les commentaires reçus dans le cadre de la consultation écrite seront lus publiquement tel que formulé durant la période prévue à cet effet à l'ordre du jour.

Fait à Montréal, le 21 avril 2021.

Le secrétaire d'arrondissement,

Sylvie Parent, notaire